



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels ATSS et d'encadrement

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
et d'encadrement
Service DPAE 2
Secrétariat
Bureau 655
Affaire suivie par :
Audrey PEPIN
Tél : 01 57 02 61 87
Mél : ce.dpae2@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des corps des secrétaires administratifs et des techniciens de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Le recteur de l'académie de Créteil,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles R. 264-1 et R. 264-2 du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°97-981 du 21 octobre 1997 modifiant le décret n°91-462 du 14 mai 1991 et relatif au corps des techniciens de l'éducation nationale ;

Vu le décret n°2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 portant nomination des membres du bureau de vote électronique centralisateur (public) et des bureaux de vote électronique correspondants ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des secrétaires administratifs et des techniciens de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en date du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports aux recteurs d'académie ;

Vu le décret du 12 mars 2025 nommant monsieur Jean-François CHANET recteur de l'académie de Créteil ;



Arrête

Article 1 : En cas d'empêchement de monsieur le recteur de l'académie de Créteil, le président de la commission administrative paritaire académique des corps des secrétaires administratifs et des techniciens de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ce dernier désigne un des membres représentant l'administration pour présider ladite commission.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission administrative paritaire académique des corps des secrétaires administratifs et des techniciens de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

A. Représentants de l'administration

a. Membres titulaires

Monsieur David BERAHA	Secrétaire Général Adjoint, Directeur des Relations et des Ressources Humaines (94)
Madame Rachel HENRY	Directrice adjointe des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil (94)
Madame Anne TANGUY	Cheffe de la division des personnels ATSS et d'encadrement (DPAE) - Rectorat de Créteil (94)
Madame Annabelle DANOUMBE	Cheffe de service de la DPAE2 - Rectorat de Créteil (94)

b. Membres suppléants

Madame Sonia CHARLES	Adjointe au Directeur des Relations et des Ressources Humaines de l'académie de Créteil (94)
Madame Patricia SKORUPSKI	Adjointe à la cheffe de division des personnels ATSS et d'encadrement (DPAE) - Rectorat de Créteil (94)
Monsieur Maxime FAVRE-BULLY	Chargé de mission DPAE - Rectorat (94)
Madame Gilda BONHEUR	Cheffe de service de la DASEM - Rectorat (94)

B. Représentants élus du personnel

a. Membres titulaires

Au titre de A&I-UNSA

Madame Najat AIT OUAHMANE	Collège Nelson Mandela - Le Blanc-Mesnil (93)
---------------------------	---



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels ATSS et d'encadrement

Au titre de SNASUB-FSU

Madame Monique COQ

Collège Eugène Chevreul - L'Haÿ-les-Roses (94)

Madame Isabelle DESTOUCHES

Établissement régional d'enseignement adapté Léopold Bellan –
Chamigny (77)

FNEC FP FORCE OUVRIERE

Madame Lydia RENAUD

Lycée professionnel Armand Guillaumin - Orly (94)

b. Membres suppléants

Au titre de A&I-UNSA

Madame Soukaina BGUIR

Collège Jean Vigo - Épinay-sur-Seine (93)

Au titre de SNASUB-FSU

Monsieur Achille BLOT

Collège Victor Schoelcher - Torcy (77)

Madame Dominique BOULAGHMOUDI

Collège Raymond Poincaré - La Courneuve (93)

FNEC FP FORCE OUVRIERE

Madame Salima KHELIL

Rectorat de l'académie de Créteil - Créteil (94)

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le **19 JUIN 2025**

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

David BERAHA